



## Galloway : « Je n'ai jamais soutenu le Hamas »

Par [Isabelle Hachey](#)

Mondialisation.ca, 15 avril 2009

[Cyberpresse](#) 15 avril 2009

Région : [Le Canada](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)



[Agrandir](#)

*Le député George Galloway salue les Palestiniens à son arrivée à Rafah, dans la bande de Gaza, le mois dernier.*

Archives Reuters

Quoi qu'en dise le gouvernement canadien, George Galloway assure n'avoir jamais soutenu le Hamas de sa vie. «J'étais plutôt un partisan du président Yasser Arafat, Dieu ait son âme», a-t-il spécifié hier en entrevue téléphonique avec La Presse.

Interdit de séjour au Canada, le député britannique à la réputation sulfureuse prononcera tout de même un discours à Montréal, ce soir, par l'entremise d'une vidéoconférence.

Pour 20\$, les Montréalais pourront entendre, en direct de New York, l'homme accusé par Ottawa d'avoir financé le Hamas, une organisation classée terroriste au Canada. La conférence aura lieu dans un auditorium de l'Université Concordia. M. Galloway y dénoncera le soutien d'Ottawa à Israël et la guerre en Afghanistan, «vouée à l'échec», selon lui.

Le 20 mars, l'Agence canadienne des services frontaliers a avisé M. Galloway qu'il était «inadmissible» au pays en raison de son implication dans une récente mission d'aide humanitaire à Gaza. Le député avait personnellement versé 45 000\$ à Ismaïl Haniyeh, premier ministre du Hamas.

M. Galloway ne s'explique pas la décision «littéralement absurde» du gouvernement canadien. «Si j'étais vraiment un terroriste ou une menace à la sécurité, je ne vous parlerais pas actuellement de New York. Je ne siégerais pas au Parlement britannique depuis 23 ans. Et je n'y aurais pas été élu cinq fois!»

Début mars, le député a remis des véhicules d'urgence et des médicaments «au gouvernement démocratiquement élu de Gaza». Or, il se trouve que ce gouvernement est dirigé par le Hamas. «Ce n'est pas mon choix. C'est le choix du peuple de Gaza», plaide-t-il. Quant aux 45 000\$ remis à M. Haniyeh, c'était un «don symbolique pour briser le siège de Gaza».

Une publicité énorme

«Le gouvernement a fait une erreur, estime M. Galloway. S'il m'avait laissé entrer au pays, j'en serais reparti en ayant touché quelques milliers de personnes. Maintenant, je suppose que tout le monde au Canada connaît mon nom!»

En effet, même les plus féroces ennemis de M. Galloway déplorent qu'Ottawa ait joué le jeu de ce député en perpétuel mal d'attention. Jamais il n'aurait pu avoir autant de publicité si le Canada ne lui avait pas fermé la porte au nez.

Bernie Farber, directeur exécutif du Congrès juif canadien, est l'un des rares à soutenir la décision du gouvernement. «Le fait de défendre nos principes a parfois pour effet de jeter les projecteurs sur l'enjeu, admet-il. Mais c'est important de se tenir debout pour ce que l'on croit.»

Selon M. Farber, cette affaire «n'a rien à voir» avec la liberté d'expression. La preuve, dit-il, c'est que M. Galloway peut prononcer ses discours par vidéoconférence sans que personne ne tente de l'en empêcher. «L'enjeu, c'est son soutien au terrorisme. M. Galloway a un long passé de financier international de la terreur, et nous ne voulons pas que le Canada devienne une tirelire pour lui.»

De son côté, le fougueux député écossais assure qu'il n'a pas dit son dernier mot. «Je vais essayer de revenir au Canada bientôt. Je ne prends pas un non pour une réponse.»

*Le 1er avril 2009.*

La source originale de cet article est [Cyberpresse](#)  
Copyright © [Isabelle Hachey](#), [Cyberpresse](#), 2009

---

Articles Par : [Isabelle Hachey](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)